

# Prévenir les accidents : formation des garants

## Arbre des causes

OMM03 - Outils Méthodologie Métier  
01/2024



Formation sur mesure

### DURÉE

2 jours (14h)

### PUBLIC

Toute personne ayant des responsabilités d'encadrement, d'animation d'équipe Toute personne impliquée dans une démarche de prévention sur les thèmes sécurité, environnement et qualité, y compris les membres du CHSCT

### PRÉREQUIS

Néant

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport est avant tout méthodologique et prend appui sur des exemples et des travaux de groupe.

### EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel, expert du sujet, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Les exercices et études de cas permettent d'évaluer les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée.

### COÛT

Nous consulter pour devis

### REFERENCEMENT

Formacode : 42854

### LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser et comprendre tous types de dysfonctionnements
- Animer un groupe de travail devant réaliser la construction de l'enchaînement logique des faits ayant conduit à un dysfonctionnement ou à un accident
- Formuler des propositions d'actions dans un objectif de prévention
- Maîtriser l'outil « Arbre des causes » et sa mise en œuvre
- Mettre en œuvre la méthodologie suite à un accident du travail

### CONTENU

- **La méthodologie d'analyse des dysfonctionnements et la maîtrise de cinq étapes :**
- **1. Recueil des informations liées au disfonctionnement :**
  - Conditions de recueil (sur le lieu du dysfonctionnement, dès que possible...),
  - Moyens pour réunir les informations (compte-rendu, enquête, photos, témoignage, ...),
  - Qualités requises
- **2. Identification et extraction des faits :**
  - Respect des critères incontournables : faits concrets, objectifs, précis, tangibles
  - Erreurs à éviter : interprétation, jugement...
- **3. Construction de l'Arbre des Causes :**
  - Règles de construction
  - Utilisation de « questions » guides
  - Vérification de la cohérence logique
- **4. Choix des cibles :**
  - Domaines d'action des cibles : Matériel, Organisation et Comportement (MOC)
  - Choix des cibles pertinentes
- **5. Mise en œuvre d'actions de prévention :**
  - Critères de choix et de validation,
  - Formalisation des actions retenues,
  - Élaboration d'un plan d'actions et suivi sur le terrain.
- **Le rôle du garant de la méthode dans l'animation des groupes de travail ayant à mettre en œuvre cette méthodologie.**
- **Comment aborder le « comportement » dans un ADC via la méthode ACC : notion d'analyse comportementale qui s'appuie sur les Antécédents qui influencent les Comportements qui eux-mêmes influencent les Conséquences (méthode ACC)**

Contact : Joëlle BERTRAND 04 72 89 06 14

Mail : joelle.bertrand@interfora.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

[www.interfora-ifaip.fr](http://www.interfora-ifaip.fr)